



**Cédric Barbary,**

Responsable du pôle Biodiversité  
ENGIE Green



**Philippe Lecompte,**

Apiculteur et fondateur  
du Réseau Biodiversité pour les Abeilles

## Biodiversité et concertation dans les parcs éoliens et solaires

Cédric Barbary, Responsable du pôle Biodiversité ENGIE Green et Philippe Lecompte, apiculteur et fondateur du Réseau biodiversité pour les abeilles font le point.

Cédric Barbary, comment ENGIE Green intervient en faveur de la biodiversité ordinaire, notamment dans le cadre des mesures dites compensatoires ?

La question est intéressante car dans le débat public, nous parlons finalement assez peu de biodiversité ordinaire, celle que nous côtoyons tous les jours indépendamment du niveau de protection des espèces, alors qu'elle est très présente chez ENGIE Green. L'essentiel de notre travail repose sur deux verbes : « éviter et réduire ». En effet, la compensation est marginale dans l'étendue de nos actions. En revanche, ce que nous appelons l'évitement et la réduction font partis de nos standards. Nous évitons notamment, pour l'éolien comme pour le solaire, tous les axes de déplacements et de migrations aériens et terrestres et ceci dès l'amont d'un projet. Nous veillons par exemple, à respecter les distances aux boisements pour les chauves-souris. Nous sommes particulièrement attentifs aux zones de reproduction, entre autres des rapaces et des reptiles, au moment de l'implantation d'un parc photovoltaïque.

Dans un second temps, quand le parc est déjà implanté, nous réfléchissons à des mesures de réduction avec, par exemple, la mise en place de la gestion différenciée. Celle-ci respecte les calendriers écologiques des espèces et permet l'apparition de flores favorables à l'accueil des abeilles. Quant aux chauves-souris ? Nos parcs éoliens sont systématiquement équipés de micros en nacelle durant une

année minimum. Le but de ce type d'écoute est d'optimiser les bridages avec un objectif de protection d'au minimum 80% des espèces qui se trouvent aux abords des parcs.

Du côté des abeilles, ENGIE Green a mis en place, il y a 3 ans, le programme Happy Solaire qui offre à une jeune apicultrice installée dans les Bouches-du-Rhône, de l'espace sur différents parcs solaires. L'idée est de lui proposer plusieurs sites de façon à permettre la transhumance des ruches. Aujourd'hui, les résultats sont au rendez-vous.

Philippe Lecompte, en quoi ces actions sont-elles importantes pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages comme les bourdons, les papillons... ?

La biodiversité recouvre l'ensemble des gènes, des espèces et des services écosystémiques tels que la pollinisation. Ce service gracieux et irremplaçable est assuré par le vent mais aussi par des insectes. C'est donc un cercle vertueux. Nous avons besoin d'une diversité florale pour garantir l'habitat et le bol alimentaire des pollinisateurs... qui pollinisent ces mêmes espèces.

En la matière, les activités humaines canalisent la végétation et certains aménagements ont un intérêt majeur pour les abeilles domestiques et sauvages. Dans le cadre des aménagements évoqués, il faut veiller à faire les bons choix d'espèces, riches en pollen et en nectar, pour constituer une ressource primaire de qualité pour les abeilles, tout en prenant en compte les conditions pédo-climatiques.

L'enjeu est d'autant plus fort que les parcs éoliens et les fermes solaires sont intégrés au milieu rural. Le projet agricole de la ferme France vise à réduire les produits phytosanitaires grâce au développement de l'agroécologie et des solutions dites de biocontrôle. Dans ce contexte, on a un besoin accru d'aménagements pour favoriser les insectes pollinisateurs et autres auxiliaires de l'agriculture.

C'est aussi ce qui conduit le monde agricole et rural à s'engager dans des initiatives comme le Programme Symbiose pour mettre en place des trames vertes. Ces corridors écologiques façonnent le territoire pour maintenir et reconquérir la biodiversité ordinaire et utile. Le jeu en vaut la chandelle puisque les aménagements sont des bras de levier considérables. Une modification de 0,3% de l'aire de butinage des abeilles peut contribuer à 78% de leur bol alimentaire. Pour en finir avec la crise apicole, il faut aujourd'hui mobiliser en France entre 80 0000 et 90.000 ha pour éviter la famine des abeilles et des pollinisateurs sauvages. C'est un objectif atteignable à moyen terme. Nous y arriverons grâce à une mobilisation concertée et coordonnée de tous les acteurs de l'occupation de l'espace.

Chez ENGIE Green, quelles conclusions tirez-vous des actions compensatoires, dans le choix des aménagements des parcs éoliens et solaires ?

Tout commence par une bonne étude d'impact pour prendre des mesures crédibles et identifier clairement nos impacts résiduels. Chez ENGIE Green, l'essentiel de notre travail n'est pas de compenser car nous avons un impact relatif. En revanche nous travaillons à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour préserver la biodiversité. Nous devons aussi être capables de mesurer l'efficacité de ces mesures.

Aujourd'hui, nous avons suffisamment de retours d'expériences pour partager les résultats de nos actions avec les partenaires locaux et la communauté scientifique : associations, bureaux d'études, acteurs publics (Régions, Museum National d'Histoire Naturelle). Il est essentiel pour ENGIE Green de rester en lien avec les sachants locaux et d'échanger sur nos expériences respectives. Enfin, dernière opportunité, l'implémentation. Les partenaires locaux apportent une certaine appropriation locale à

nos projets et ceci tout au long du cycle de vie d'un parc qu'il soit éolien ou solaire, soit une trentaine d'années en moyenne. En Champagne, nous menons une action expérimentale sur le parc éolien de Mont Heudelan pour identifier les mesures favorables à l'accueil du vanneau huppé. Dans le cadre de ce projet, durant 3 années, nous nous sommes appuyés sur l'expérience du programme Symbiose, avec notamment des chambres d'agriculture. Aujourd'hui, en phase finale de ce projet, nous en sommes au bilan. Je reste plus que jamais persuadé que notre action trouvera sa vraie efficacité en allant se rattacher à des initiatives existantes et à des trames vertes déjà en place.

Philippe Lecompte, comment les paysages doivent-ils être occupés ? Pouvez-vous aussi nous parler du projet Symbiose vu de votre fenêtre ?

Que ce soit dans le milieu agricole, dans l'espace rudéral ou encore les lisières forestières, on constate malheureusement une réduction de la biodiversité ordinaire et fonctionnelle. Pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages, c'est le signe d'un appauvrissement de la ressource avec des conséquences directes sur la défense immunitaire.

Il est indispensable de mener un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aménagement de l'espace. C'est une évidence. D'où le succès des initiatives menées dans le cadre de Symbiose. Le programme Apiluz vise à laisser des bandes de luzerne en fleurs dans les parcelles pour alimenter les pollinisateurs. S'il existe un bénéfice *biodiversité*, il entraîne dans le même temps une perte pour les agriculteurs car cette culture mellifère se récolte avant la floraison. Cela pose la question du paiement des services environnementaux de l'agriculture, de l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques comme la PAC, et aussi du financement direct de ce type de pratique vertueuse pour en assurer la durabilité.

La réponse passera nécessairement par une prise en compte du terrain et de ses réalités. Par exemple, dans la Marne, imposer 1 ha de terres non agricole pour chaque éolienne installée est un non-sens. Cela équivaldrait à supprimer l'équivalent de 3 exploitations dans le département. Une folie ! En revanche, il faut impérativement poursuivre toutes les actions qui renforcent la biodiversité. Nous avons encore, aux plans scientifique, technique et opérationnel, des progrès considérables à faire. C'est ensemble que nous y parviendrons. Voilà précisément la mission que s'est fixée le Réseau Biodiversité pour les Abeilles que j'ai fondé et que j'ai le plaisir de présider.

L'occupation de l'espace agricole nécessite dialogue et concertation avec les acteurs locaux. Comment l'envisagez-vous chez ENGIE Green ?

La concertation est essentielle dès l'amont du projet. Nous implantons nos installations en fonction des besoins, des projets et des ressources des territoires. Nos partenariats locaux sont déterminants : nous ne faisons rien seuls et tissons une relation de long terme, de la définition au suivi des actions environnementales. Personnellement, je suis favorable à l'instauration d'un mécanisme de rémunération des agriculteurs pour services environnementaux. Un engagement qui mérite, à mon sens, d'être encouragé.